MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENÈVE

Cinquante-deuxième séance – Jeudi 27 avril 2017, à 17 h 5

Présidence de M. Rémy Burri, président

La séance est ouverte à 17 h 5 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: M. Rémy Pagani, vice-président, M^{mes} Maria Casares, Jennifer Conti, MM. Stéphane Guex et Didier Lyon.

Assistent à la séance: M. Guillaume Barazzone, maire, M^{mes} Sandrine Salerno, Esther Alder et M. Sami Kanaan, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 12 avril 2017, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle du Grand Conseil pour mardi 25 avril, mercredi 26 avril et jeudi 27 avril à 17 h et 20 h 30, vendredi 28 avril 2017 à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

et du bureau du Conseil municipal

1. Exhortation.

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. J'ai entendu parler de quelques velléités visant à déposer de nouveaux amendements durant ce deuxième débat. Ça peut vous intéresser, Madame Schlechten. Je vous rappelle que nous avions convenu que les amendements étaient déposés avant que l'on ne commence les travaux. Ce serait effectivement malvenu, en tout cas pour le travail que cela implique du côté des fonctionnaires, mais d'un point de vue tout à fait réglementaire, c'est possible. Je ne vous l'interdirai donc pas. Nous réceptionnerions ces nouveaux amendements et ferions ce qu'il y a à faire, en prenant le temps nécessaire pour les traiter, de toute évidence. Néanmoins je vous suggère plutôt d'imaginer les déposer pendant ce deuxième débat, afin qu'ils soient traités et pris de manière consolidée lors du troisième débat. Quoi qu'il en soit, la décision vous appartient.

4. Rapport de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget 2017 (PR-1194 A1)¹.

Suite du deuxième débat

Département de la culture et du sport (suite).

Pages 17 à 20, politique publique 30, Encouragement à la culture; groupe de comptes 31x, Biens, services et marchandises.

Le président. Nous reprenons nos travaux en cours sur le traitement des amendements relatifs au département 3, à savoir celui de la culture et du sport. Hier soir nous avons terminé le traitement du 40° amendement. Nous passons donc à présent au 41° amendement, déposé par le groupe Ensemble à gauche, qui demande d'augmenter l'ancien montant des lignes de 610 000 francs, changeant le montant initial de 35 693 511 francs à 36 703 511 francs. Monsieur Schnebli, vous avez la parole.

M. Tobias Schnebli (EàG). Merci, Monsieur le président. En préambule, je pense qu'il serait opportun de dénoncer le climat et le contexte sécuritaire qui encadrent nos débats. Ce n'est pas normal que dès que l'on parle de culture au sein de ce Conseil municipal, il y ait des camionnettes, des RoboCops, des supplétifs de la police municipale, des policiers en force du Canton qui arpentent les couloirs de l'Hôtel de Ville. (*Brouhaha*.)

Une voix. *Hors sujet!*

M. Tobias Schnebli. Malheureusement, lorsque l'on parle de culture aujourd'hui, il y a ceux qui appellent tout de suite la police quand ils voient des tee-shirts à l'effigie du mouvement La culture lutte. (Brouhaha.)

(Le président coupe son micro.)

¹Rapport, 6577.

Le président. Monsieur Schnebli, je vous remercie pour ce message que l'on a tous compris. J'en profite pour remercier la police municipale et la gendarmerie qui nous permettent de poursuivre sereinement ce débat. (*Applaudissements.*) Je vous redonne la parole, Monsieur Schnebli, et vous entends volontiers défendre votre amendement numéro 41.

M. Tobias Schnebli. Il y a septante ans le ministre d'un pays situé au nord de la Suisse proclamait ceci: «Dès que j'entends le mot culture, je mets la main au revolver.» (Brouhaha.) Je vous le dirai après... Aujourd'hui cet amendement porte sur les 610 000 francs qui ont été supprimés, au département de la culture et du sport, par les amendements de décembre du Conseil administratif. On n'a pas très bien compris ce que représentaient ces 610 000 francs d'«ajustements divers», entre guillemets, si ce n'est qu'ils portaient sur les lignes 31X. C'est simplement la plus grosse coupe qu'a apportée le Conseil administratif dans le cadre de son budget de décembre pour la culture. Il s'agit de 610 000 francs, mais il y avait probablement d'autres coupes. La somme des coupes opérées dans la culture par la droite élargie en commission des finances dépasse largement le million, voire le million et demi de francs. On arrive plus ou moins et grosso modo au montant qui avait été coupé lors du budget 2016 par cette même droite élargie. Là aussi il s'agissait de tout petits montants ici et là, de quelques pour-cent, pour chaque association et chaque subventionné, mais c'était le début du démantèlement de la politique culturelle de la Ville. C'est ce à quoi on assiste aujourd'hui entre ces coupes-ci et celles que vous avez ajoutées en commission des finances. Vous vous évertuez à réduire encore le budget avec les amendements suivants. On en a déjà eu la preuve hier avec les dépenses générales du département: moins 300 000 francs. On arrive pratiquement aux mêmes coupes dans la culture que l'année passée.

Quant aux conséquences, on les perçoit après, une fois que ces coupes ont été déposées. C'est en décembre, autour du débat budgétaire, que l'on a appris que le Musée Rath allait fermer *sine die*. On ne sait d'ailleurs pas quand il rouvrira. On a appris en même temps qu'il n'y aurait plus de Fête de la musique sur la rive droite de cette ville, qu'il y aurait moins de médiations et moins d'expositions. La même logique est à l'œuvre avec les coupes que propose la majorité de droite du Conseil municipal. Ce sont des coupes aveugles. On ne sait pas trop ce que c'est. Ce sont des coupes dans les départements, dans les dépenses de fonctionnement. Ce sont pratiquement des coupes à l'aveugle, à la roulette russe. La droite offre un pistolet à M. Kanaan. Il n'y a qu'une balle dedans, il est très léger, mais il est obligé de tirer avec. On ne sait pas qui sera touché. La balle touchera peut-être des mandats pour des concerts ou des techniciens aidant à la Fête de la musique. On ne sait pas ce que vous votez aujourd'hui, mais c'est un revolver.

Le président. Monsieur Schnebli, vous en êtes à cinq minutes. Je vous remercie de bien vouloir veiller à mesurer vos propos lors de vos prochaines interventions. Remarquez que je vous ai laissé parler cinq minutes, puisque vous avez pris la liberté de nous faire une diversion que j'ai moyennement appréciée. Toutefois vous avez eu tout le temps de défendre votre amendement.

Vous avez la parole, Monsieur le conseiller administratif Sami Kanaan.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Merci, Monsieur le président. J'apporte tout d'abord une clarification: ce n'est pas à la demande du Conseil administratif qu'il y a un peloton de gendarmes devant l'Hôtel de Ville. Nous avons souhaité avoir la présence de deux policiers municipaux que je remercie, et ça s'arrête là. Le reste, je ne sais pas d'où il vient.

Le président. Bravo, Monsieur Kanaan...

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Je précise juste, pour qu'il n'y ait pas de malentendu. Pour revenir sur l'amendement d'Ensemble à gauche, je crois qu'il faut tout d'abord rappeler deux, trois éléments-clés. La majorité du Conseil administratif s'engage très clairement à déposer des budgets équilibrés devant votre Conseil depuis le début de cette législature, et même depuis 2011. Equilibré signifie évidemment faire des arbitrages. Nous les faisons au plus près de la connaissance de la réalité du terrain. J'aimerais démentir encore une fois les rumeurs selon lesquelles nous avons coupé dans les subventions. Nous n'avons pas coupé dans les subventions, en tout cas pas dans les subventions culturelles, contrairement à ce qui sera discuté tout à l'heure sur proposition de la majorité de droite, et contrairement d'ailleurs à ce qui avait été fait l'année passée et heureusement refusé par le peuple.

Quant aux frais de fonctionnement, Mesdames et Messieurs, et ça concerne aussi Ensemble à gauche, j'ai mandaté mes institutions et mes services au nom du Conseil administratif, à la fois pour développer les prestations et les collaborations, et à la fois pour économiser là où c'est possible, sans renoncer à des prestations. C'est un double mandat qui n'est pas simple. Au passage je saisis l'occasion pour remercier l'ensemble des équipes du département, en culture comme en sport, qui, au quotidien, développent des projets et des partenariats, renforcent les prestations, la médiation, les expositions et les prestations sportives à toutes les gammes sportives, autant que faire se peut, trouvent des financements extérieurs, privés, d'autres communes, fédéraux, cantonaux, et elles sont très efficaces. Là où on peut économiser sans toucher aux prestations, on le fait. Ce sont les décisions du Conseil administratif. En ce sens, si votre Conseil remet les 610 000 francs dans le budget, je ne pleurerai certainement pas et ne pourrai

que remercier Ensemble à gauche d'avoir créé cette occasion. Néanmoins il se trouve que je ne crois plus au Père Noël depuis un certain nombre d'années et que je ne suis pas très optimiste à ce sujet.

J'aimerais insister sur le fait que le budget que l'on vous propose maintient, et même développe, les prestations. J'aimerais vraiment relever que beaucoup de choses ont pu être faites ces dernières années en termes de développement, de nouveauté et d'augmentation, tout ça à moyens constants au niveau du département, même en réalisant certaines économies sur les frais de fonctionnement. C'est un service public dynamique, ouvert sur le partenariat et créatif, qui s'engage au quotidien. J'aimerais bien que ce Conseil le reconnaisse. Si ce Conseil vote cet amendement dans sa grande générosité, je ne pleurerai évidemment pas, mais je ne me fais pas d'illusion. (Applaudissements.)

Le président. Je vous soumets au vote cet amendement 41 d'Ensemble à gauche qui demande une augmentation de 610 000 francs pour divers ajustements du projet de budget 2017 amendé.

Mis aux voix l'amendement ci-dessus est refusé par 61 non contre 8 oui.

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture;

groupe de comptes 313, Achats de fournitures et autres marchandises.

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture;

groupe de comptes 313, Achats de fournitures et autres marchandises.

Le président. Nous passons à présent aux amendements 42 déposé par Ensemble à gauche, et 43, déposé par les groupes socialiste et des Verts qui sont liés et qui demandent une augmentation de 50 000 francs sur la ligne pour le Service culturel (SEC). Je donne la parole à M^{me} Ariane Arlotti pour le groupe Ensemble à gauche.

M^{me} **Ariane Arlotti** (EàG). Merci, Monsieur le président. Il est clair que l'on s'oppose aussi à cette coupe budgétaire et que l'on souhaite réintroduire cette ligne. La première question qui m'est venue en voyant cette coupe était la

suivante: pourquoi ne pas couper 60 000 francs? Pourquoi pas 80 000 francs? Et pourquoi ne pas avoir supprimé toute la ligne? Je relève le côté arbitraire de cette coupe, comme toutes les autres coupes qui ont été opérées. On ne reviendra pas sur le fait que vos coupes, Mesdames et Messieurs de la droite, se rajoutent à celles du Conseil administratif, bien que le Conseil administratif les ait quand même introduites en parlant de réajustement, d'arbitrage et parfois de coupes indolores. On m'a relaté qu'en commission des finances il y avait petit à petit l'idée de réajuster, comme le disait la magistrate M^{me} Salerno qui est absente présentement. Vous transmettrez, Monsieur le président. D'ailleurs ça ressort dans le rapport sur le projet de budget: 4 millions de francs, plus ou moins. Ce n'est pas grand-chose sur un budget total de presque 1,2 milliard de francs... Mais justement, si ce n'est pas grand-chose, pourquoi avoir coupé? C'est ça la question, car il s'agit vraiment d'économies de bouts de chandelle.

Pour la culture, il faut considérer ces lignes budgétaires comme des investissements, et non pas comme de l'argent donné comme des subventions qu'on offrirait à bien plaire, à qui les mériterait. Il y a du travail derrière, il y a des créateurs. Des engagements sont faits. On ne peut pas simplement couper comme ça de manière arbitraire. C'est d'ailleurs quelque chose qui ressort dans le communiqué de presse du Conseil administratif qui avait lui-même fait ses pseudoajustements que je considère quand même comme des coupes, on ne continuera pas de le répéter. Il a fait un effort allant dans votre sens, Mesdames et Messieurs de la droite, et vous en avez rajouté une couche. Le Conseil administratif a précisé qu'il convenait cependant de rester conscient qu'il serait impossible de réduire encore ces charges. Or là on parle des charges de la culture, mais on peut aussi parler des charges du social, du sport et des départements subventionnés. C'est impossible de réduire encore ces charges sans toucher aux prestations. En effet, ces prestations à la culture sont déjà réduites et le secteur culturel est déjà touché. Vous voulez le fragiliser? D'accord, allez-y! Continuons de le faire ces prochaines années, mais que se passera-t-il? Il y aura moins de prestations, il y aura une offre culturelle réduite, les artistes se serreront encore plus la ceinture jusqu'à ce qu'ils n'en puissent plus. Après cela, peut-être qu'un jour vous arrêterez de vous targuer que Genève a une richesse culturelle alors que vous ne la soutenez pas. C'est indécent! (Applaudissements.)

M. Sylvain Thévoz (S). Le Parti socialiste reste sur la même ligne, c'està-dire qu'il propose de remettre ces 50 000 francs sur la même ligne qui est rappelée depuis hier, en dénonçant des coupes portant atteinte à la santé économique de la Ville de Genève et au lien social entre les habitants. Cette proposition d'annuler la diminution d'achats de fournitures au SEC vise simplement à redonner 50 000 francs à ceux qui créent la culture en Ville de Genève. Sur cette ligne-là ce sont les ateliers de théâtre, le Fonds municipal d'art contemporain

(FMAC) et la Fête de la musique. Concrètement c'est de l'argent qui est donné pour fabriquer des décors, monter des scènes et proposer des expositions. Ce sont donc directement des honoraires et des mandats pour des commerçants, des artisans et des gens qui font la santé économique de la Ville.

Le Parti socialiste et la gauche peinent de nouveau à comprendre la logique de la droite qui coupe directement et d'une manière arbitraire, comme l'a dit M^{me} Arlotti, dans ce qui fait le tissu économique de la ville. On entend les grands discours de la droite qui dit qu'il faut renforcer le local, les petites et moyennes entreprises. Or là, il y a une coupe de 50 000 francs qui touche les menuisiers, les personnes qui construisent les théâtres, donc les monteurs de scènes. Au-delà du débat culturel, il s'agit d'un débat économique. Bien évidemment ça a aussi un impact sur la dimension culturelle. En effet, c'est là où il y a de l'arbitraire. A quoi bon continuer de financer des productions, voire de détourner le sujet comme le fait la droite en parlant de rayonnement et de montrer Genève à l'étranger, si elle soutient des productions sans donner les moyens de leur assurer une visibilité? Pourquoi soutenez-vous la culture sans lui accorder les moyens de monter les scènes et les expositions, ni de les construire? Il y a là un paradoxe terrible. Il y a là quelque chose de contre-productif qui n'est pas logique. Le Parti socialiste vous demande de rétablir cette coupe et de réinjecter ces 50 000 francs pour que l'on n'ait pas de soutien sans possibilité de voir les productions, ou à l'inverse, des possibilités de voir ces spectacles, mais pas de les construire. A un moment il faut avoir une conception globale. Le Parti socialiste regrette cette vision à court terme de la droite et vous demande de la rétablir.

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). Je dirai quelques mots au sujet de cette coupe. On soutient des institutions, on est heureux des animations en ville, de Musiques en été et du FMAC. Quand on visite les gens en charge de ces animations ou lorsque l'on visite le FMAC comme institution, on leur pose des questions: quelle fréquentation avez-vous? Quel public avez-vous? Est-ce que cela vaut la peine? Le travail que vous faites est-il suffisant? On ne leur donne plus les moyens de faire expressément de la médiation envers ce public. C'est quand même impressionnant.

Même si ces sommes n'ont pas l'air d'être si importantes, comme je le disais déjà hier, il n'en demeure pas moins que des coupes, plus des coupes, plus des coupes, contribueront à faire en sorte qu'à force de grignoter, de grignoter, on finira par dire que c'était mieux avant, quand il y avait un peu plus de moyens, bien que cette ville soit attractive sur le plan culturel. A force de couper, on ne peut plus faire ci et on ne peut plus faire ça. Couper est aussi agir sur tous les projets et impacte les collaborateurs qui doivent déployer encore plus de force pour potentiellement arriver face à un mur en se disant qu'ils ne peuvent plus le

faire, qu'ils n'ont plus les moyens. Je trouve cela absolument regrettable pour la Genève que l'on appelle ville de culture.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. J'aimerais donner raison aux préopinants, notamment à M^{me} Arlotti, sur au moins un point: effectivement nous assumons nos propres économies, coupes et arbitrages, car nous pensons savoir où nous les avons faits, sans dégâts à ce stade. Malheureusement il est vrai qu'une majorité de ce délibératif souhaite aller plus loin. Cinquante mille francs peuvent paraître marginaux à l'échelle d'un budget de 1,2 milliard de francs pour la Ville, ou de 300 millions de francs pour mon département, ou encore de 250 millions de francs pour la culture, mais ces coupes s'additionnent. C'est surtout la philosophie de ces coupes qui pose problème, car vous êtes allés voir là où tout le budget à six positions n'a pas été dépensé.

Je vous rappelle qu'à cause du référendum nous avons dû forcer les économies jusqu'en juin 2016, au cas où vos propositions passeraient. Grâce à une magnifique mobilisation populaire, elles ne sont pas passées. Je souligne d'ailleurs le rôle de la culture et des formations proches de la mienne qui se sont battues pour que ce référendum aboutisse et soit gagné à 60% le 5 juin. Je précise qu'un des facteurs qui expliquent le boni de 2016 est le fait que l'on ne s'oblige pas à tout dépenser. Or, en allant chercher des budgets non dépensés à six positions, vous incitez l'administration à faire exprès de dépenser toutes ces lignes, par peur que l'année prochaine vous repéreriez de nouveau par hasard un autre budget que nous n'aurions pas dépensé, quelle qu'en soit la raison.

Vous découragez la bonne gestion avec ce genre de coupes, sans compter l'impact sur l'emploi local. Cela a été dit, et j'aimerais insister sur ce point: toutes ces lignes concernent l'emploi local. Rien que le Mouvement citoyens genevois devrait renoncer à ces coupes, car elles impactent l'emploi local. En effet, ce sont de petits indépendants. Je peux vous le prouver et vous envoyer la liste des entreprises genevoises. Il s'agit d'achats de fournitures auprès de techniciens genevois et d'entreprises locales pour des décors d'exposition et du matériel de la Fête de la musique. J'aimerais que ce soit dit et pris en compte, même si vous ne changerez probablement pas d'avis.

Néanmoins je souhaite que l'on sache que ces coupes concernent le tissu économique et local. Ce ne sont pas de grandes entreprises, ce sont des petites et moyennes entreprises qui vivent entre autres de ça. Oui, 50 000 francs ce n'est pas beaucoup, mais 50 000, plus 50 000, plus 50 000, dans le tissu économique actuel, comptent pour une petite entreprise. J'aimerais donc que ce soit dit. Il se trouve que le 9 juin, avec M^{me} Emery-Torracinta, nous publierons le rapport sur le poids économique de la culture à Genève. Je vous l'annonce déjà en primeur. Vous serez surpris des chiffres et à quel point elle compte pour le tissu économique genevois,

pour l'emploi et pour l'ensemble de notre société genevoise. Si évidemment vous commencez à couper partout où il y a des moyens, vous mettrez aussi en danger cette dimension de la culture, ce qui est fort regrettable. (*Applaudissements*.)

Le président. Je soumets donc au vote simultanément ces deux amendements, l'amendement 42 du groupe Ensemble à gauche et l'amendement 43 des groupes socialiste et des Verts qui demandent une augmentation de 50 000 francs sur les lignes achats et fournitures.

Mis aux voix, les amendements ci-dessus sont refusés par 38 non contre 32 oui.

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture; groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture; groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.

Le président. Nous passons à présent aux amendements 44 et 45, deux amendements similaires. Le premier est déposé par Ensemble à gauche et le second par les groupes socialiste et des Verts. Ils visent une augmentation de 50 000 francs sur la ligne pour le SEC. Je donne la parole à M^{me} Ariane Arlotti.

M^{me} **Ariane Arlotti** (EàG). Merci, Monsieur le président. (*Elle porte un tee-shirt La culture lutte.*) Mon tee-shirt vous dérange, Monsieur Sormanni?

M. Daniel Sormanni (MCG). Oui!

Le président. Madame Arlotti, veuillez vous adresser à moi. Je vous écoute sur votre amendement. Monsieur Sormanni, voulez-vous sortir?

M. Daniel Sormanni. Non! (Brouhaha.)

M^{me} *Ariane Arlotti*. Il y a une chose que je ne comprends pas, Monsieur Sormanni. En juin dernier, suite aux résultats des référendums, le fait que quatre ou cinq collègues portent le tee-shirt La culture lutte ne vous dérangeait pas. (*Brouhaha*.) Si vous avez besoin d'aboyer, vous pouvez sortir... Merci de le lui transmettre, Monsieur le président.

Le président. S'il vous plaît... Madame Arlotti, j'ai remis M. Sormanni à l'ordre; ne vous adressez plus à lui, mais exclusivement à moi. Je vous rappelle que je vous ai demandé hier soir gentiment et poliment d'éviter de porter ce genre de tee-shirt. Or je constate que vous n'en avez pas tenu compte. Rien que pour cela je pourrais vous demander de porter quelque chose par-dessus. J'y renonce pour l'instant. Mais concentrez-vous sur votre amendement.

M^{me} *Ariane Arlotti*. C'est comme vous voulez, Monsieur le président. C'est vous qui présidez. Si vous me demandez de l'enlever, je l'enlève. (*Brouhaha*.)

Le président. Alors prouvez-le, et respectez ça. Ne rêvez pas! (*Applaudissements*.)

M^{me} *Ariane Arlotti*. Je suivrai vos paroles, je vous le promets. L'amendement vise à rétablir cette coupe de 50 000 francs. De nouveau, pourquoi 50 000 francs et pourquoi pas 30 000, 100 000 ou 200 000? Et enfin, pourquoi ne pas couper toutes les subventions à la culture? Comme je le disais, des gens travaillent derrière et ils se doivent d'être respectés. Il s'agit d'honoraires divers. Un petit flou subsiste. Tout comme la ligne d'avant, on ne sait pas exactement ce que ça touche, mais on comprend qu'il peut s'agir d'invitations d'artistes, de conférences, ou encore de mandats externes. Ce peut être différentes choses qui empêcheront la réalisation d'une manifestation, d'une exposition ou d'autres activités culturelles. C'est très regrettable.

Par rapport à l'aléatoire de toutes ces coupes, j'ai envie de vous renvoyer à un écrit qui a été publié après dix ans de travaux du RAAC. Pour ceux qui ne le connaissent pas, le RAAC était le Rassemblement des artistes et des acteurs culturels pendant dix ans. Il est maintenant dissous. Il a œuvré pendant dix ans à Genève en concertation: les artistes et acteurs culturels avec les pouvoirs publics et les élus cantonaux et communaux de l'époque. Je regrette, en voyant toutes ces coupes, de réaliser à quel point la transmission de connaissances n'a pas été faite au sein de vos partis. C'est extrêmement regrettable.

C'est pour cela qu'aujourd'hui, ceux qui le souhaitent peuvent lire ce livre extrêmement intéressant sur les réalités des milieux artistique et culturel. Ces milieux touchent toutes les disciplines artistiques: cela va des arts plastiques au théâtre, en passant par la musique, la poésie et l'écriture. Les différents acteurs et artistes ont exprimé quelles étaient les réalités du terrain au niveau financier et pratique des espaces de vie, de création et de diffusion. Tout a été exprimé, contenu, discuté et ensuite écrit dans ce livre. Cela va de la gouvernance Canton-Ville, de la collaboration avec les politiques et les pouvoirs publics, du statut de l'artiste au lieu de création.

A l'époque il y avait une scène alternative extrêmement vive qui a été mise à mal par un procureur de droite – et par vos partis, désolée encore. Cette scène alternative est en étroite collaboration et vit avec toute la scène et les institutions également. On s'est d'ailleurs rendu compte des dommages quand bon nombre de squats et de lieux de diffusion et d'expression ont été fermés. Il s'agissait de trouver de nouveaux lieux et de déterminer comment les inscrire dans les investissements futurs pour les artistes et les générations à venir. Je peux vous citer un exemple de prise en compte qui a été faite conduisant à un mieux pour la retraite des artistes: lorsqu'une compagnie d'artistes souhaite mettre en scène une pièce, une création au théâtre, il est rare qu'elle obtienne suffisamment de fonds.

Le président. Il faut conclure, Madame Arlotti.

M^{me} *Ariane Arlotti*. J'arrive au bout. Serai-je coupée?

Le président. Vous en êtes à cinq minutes. Votre diversion était comptée.

 M^{me} Ariane Arlotti. Je reprendrai plus tard. Nous sommes donc également opposés à cette coupe et nous souhaitons réintroduire cette ligne.

Le président. Merci. Pour le groupe socialiste je donne la parole au conseiller municipal M. Ulrich Jotterand.

M. Ulrich Jotterand (S). Merci, Monsieur le président. Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, nous souhaitons supprimer cette coupe pour des raisons bien simples. La question est de savoir qui est concerné par cette coupe. Vous avez d'une part le FMAC, et d'autre part l'organisation des concerts Musiques en été et le Victoria Hall. Il est

intéressant de mettre en contraste les discours que peuvent tenir certains représentants de la droite à propos de la culture et de l'action culturelle par ces mêmes représentants. Quand on parle par exemple de la culture comme rencontre entre un public et l'art en général, on s'aperçoit qu'avec le FMAC, le fait de devoir restreindre les actions de médiation limite aussi les possibilités, pour une part de la population, de comprendre et de découvrir des œuvres contemporaines qui ne sont évidemment pas toujours faciles d'accès. L'action politique voulue par la droite par cette coupe consiste tout simplement en un renforcement de la culture élitiste, restreinte dans les faits.

En ce qui concerne les concerts Musiques en été, il est aussi très intéressant de voir que la coupe voulue par la droite met en difficulté l'organisation de ces concerts, indépendamment de la diminution des cachets des artistes dont on a parlé tout à l'heure. On peut s'interroger sur le fait que la droite reproche souvent au conseiller administratif Sami Kanaan l'insuffisance de l'offre culturelle de la Ville de Genève, en vue de favoriser les actions économiques liées au tourisme, c'est-à-dire le commerce local, l'hôtellerie, la restauration, etc. En même temps cette droite arrive à rendre plus difficile l'organisation de ces concerts Musiques en été. Il ne faut pas forcément les avoir fréquentés pour se rendre compte du caractère assez regrettable de cette mesure.

Enfin on peut également parler du Victoria Hall qui est toujours présenté par la droite comme un haut lieu de culture, avec raison. Quand on décide de réaliser tout à coup une coupe, encore une fois arbitraire, comme d'autres coupes, qui remettra en question l'assistance médicale lors des concerts au Victoria Hall, cela ne facilitera en aucun cas le travail de cette institution. L'ensemble de ces coupes et celle-ci en particulier fragilisent évidemment les activités culturelles de la Ville et les artistes.

Le président. Il faut conclure, Monsieur Jotterand, vous en êtes à trois minutes et demie.

M. Ulrich Jotterand. Je conclus. On le sait bien, ces coupes sont une tentative d'enfoncer un coin entre les milieux culturels et la gauche.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Je serai bref, car M. Jotterand a très bien décrit les conséquences pratiques. De nouveau, en tant que telle on peut estimer que ce n'est pas une coupe calamiteuse, mais je prends l'exemple du Victoria Hall et du médecin de garde. Pour tous les concerts au Victoria Hall nous avons un médecin de garde, au cas où il y a un pépin. Je n'y renoncerai évidemment pas, malgré votre coupe, mais je vais devoir compenser ailleurs, sur des cachets de

techniciens – on parle plutôt de techniciens que d'artistes – qui soutiennent leurs manifestations au sens large, et celles organisées par les acteurs culturels. De nouveau, touche par touche, on réduit les moyens et on affaiblit l'offre. Comme l'a dit M. Jotterand, on prend le risque d'avoir une offre qui se concentre uniquement sur une culture élitiste pour ceux qui ont les moyens de payer les prix chers. Je vous rappelle, Mesdames et Messieurs, que le public de Musiques en été est extrêmement diversifié et vient de toutes les franges de notre population. Les concerts sont gratuits à la scène Ella Fitzgerald, et à des prix très abordables à la cour de l'Hôtel de Ville. Ils ont d'ailleurs un succès énorme, et la cour est toujours pleine à craquer. Vous affaiblissez ce genre d'offres fortement populaires qui contribuent au lien social et à la qualité de vie de notre cité, et je le regrette.

Le président. Je vous remercie, Monsieur le conseiller administratif. Je mets donc simultanément aux voix ces deux amendements qui prônent une augmentation de 50 000 francs prévue pour les honoraires divers.

Mis aux voix, les amendements ci-dessus sont refusés par 39 non contre 33 oui.

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture;
groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture; groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.

Le président. Nous passons aux amendements 46 du groupe Ensemble à gauche, et 47 des groupes socialiste et des Verts, qui concernent de nouveau le même objet et qui demandent une augmentation de 30 000 francs à la ligne pour les cachets (concerts, conférences, etc.) du SEC. Madame Ariane Arlotti, conseil-lère municipale, vous avez la parole pour le groupe Ensemble à gauche.

M^{me} **Ariane Arlotti** (EàG). Merci, Monsieur le président. A nouveau, on s'opposera à cette coupe de 30 000 francs à l'encontre des cachets et des concerts. Il est évident qu'elle touche directement les prestations, ce qui laisse donc moins d'argent pour inviter des artistes. Je reprends les propos de M. Kanaan: ne

souhaitez-vous qu'une seule culture élitiste et nettoyer la culture alternative? Vous avez déjà allègrement réussi il y a à peu près une dizaine d'années en nettoyant Genève de ses squats. Comme je le disais, tout était lié. La scène alternative était liée aux grandes institutions, au Grand Théâtre et à l'opéra. Tout était lié. Des artistes se produisant à l'opéra allaient d'ailleurs parfois dormir dans des squats. Si vous ne le saviez pas, je vous le dis. Il y a une année et demie vous avez failli ne pas verser la subvention à l'Usine. Si un jour cela se produit, peut-être que vous souhaiterez que l'on fasse des concerts punk au Grand Théâtre, car les choses peuvent se relier. Ce pourrait être une idée. Je vous le dis, si on continue de couper, on arrivera peut-être à ça.

Vu que je n'ai pas pu terminer avant, je le fais maintenant. Je vous encourage vraiment à prendre connaissance de ce document sur le RAAC pour l'intérêt de la culture. Il peut être un outil de travail. Autant s'en servir. Sachez qu'il en reste en tout cas deux cartons à Fonction: Cinéma et qu'il est gratuit. Ils seront tout contents de vous en donner un, si vous allez le chercher.

Le président. Merci, Madame la conseillère municipale.

M^{me} *Ariane Arlotti*. Est-ce déjà terminé? Est-ce que les trois minutes se sont déjà écoulées?

Le président. Il vous en reste une, mais il me semblait que vous changiez de sujet.

 M^{me} Ariane Arlotti. Je ne change pas de sujet. Je dis simplement que vous pouvez vous procurer ce document ou me le demander. Je vous l'enverrai avec grand plaisir.

Le président. C'est ce que j'avais compris, merci.

M^{me} Ariane Arlotti. On se fait vraiment couper de tous les côtés...

M^{me} **Albane Schlechten** (S). Mesdames et Messieurs, on parle directement des cachets et des concerts qui sont alloués aux artistes, notamment aux artistes qui se produisent sur les scènes de festivals et de Musiques en été. Il faut savoir

que les artistes musiciens sont déjà très précarisés et qu'avec un cachet vous payez une performance de quarante-cinq minutes à une heure lors d'une de ces manifestations. Or tout le travail de création, d'achat et d'entretien de ces instruments n'est rémunéré à aucun endroit. Effectivement, comme l'a dit le magistrat, 30 000 francs peuvent paraître peu, mais dans un secteur déjà fortement fragilisé, ce travail à 80% sans être rémunéré est quand même un très mauvais signal. C'est pour cette raison que nous, les Verts et les socialistes, nous nous opposerons à cet ajout de coupe.

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). J'interviens juste pour dire que les Verts s'associent à ce qui vient d'être dit, et que l'on ne peut vraiment pas toucher aux cachets des artistes. Ils sont déjà tellement précarisés. On les fragilise encore en reprenant la phrase suivante: «Qu'ils crèvent, les artistes!» C'est peut-être ce que souhaite la droite, sans se rendre réellement compte de la manière dont vivent ces gens. C'est inacceptable. Nous soutenons cette augmentation de 30 000 francs, du moins nous n'acceptons pas la baisse.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. J'aimerais commencer par une petite anecdote. En commission des finances, lors des auditions sur le budget, des commissaires me demandaient pourquoi ces honoraires ne pouvaient pas être transformés par un travail fait par les fonctionnaires. J'aimerais rassurer la population genevoise à ce sujet: je n'enverrai pas mes fonctionnaires sur les scènes de Musiques en été, aux concerts du dimanche au Victoria Hall, ou à la Fête de la musique, car je crains que malgré tout leur engagement en tant que fonctionnaires, le résultat ne serait pas très convaincant. Si je raconte ça c'est pour casser ce cliché selon lequel les lignes 318 seraient en général dévolues à des sortes d'experts ou de consultants grassement payés qui font du travail que nous pourrions faire nous-mêmes. Or, pour la plupart des services de l'administration et en particulier ceux du département de la culture et du sport, il s'agit de compétences spécifiques dont on a besoin, qui complètent les nôtres, notamment les artistes.

Si je peux me le permettre, comme je l'ai dit, mes collaborateurs et collaboratrices ont beaucoup de talent, mais je ne ferai pas forcément chanter ou danser sur scène l'immense majorité. Plaisanteries mises à part, je n'aimerais pas opposer culture élitiste à culture alternative, car c'est une très mauvaise manière de présenter les choses. Oui, j'aimerais opposer la culture élitiste, celle qui coûte cher pour des gens qui ont les moyens de payer des billets élevés, à la culture pour toutes et tous. Pour ceux qui n'y vont pas, allez voir ce que sont les concerts du dimanche au Victoria Hall. C'est une population diversifiée, d'ailleurs plutôt âgée. Je ne crois pas que ce soit franchement le cas de l'électorat de gauche, je

ne crois pas que ce soit franchement un électorat élitiste, mais ce sont des gens qui ont le plaisir de bénéficier des prestations financées par le contribuable, via la Cité. Vous mettez chaque fois par petites touches un peu plus en danger ce genre de prestations comme Musiques en été et d'autres choses. Vous mettez évidemment l'emploi en danger également. S'il y a un domaine parmi les artistes qui est spécialement précaire, c'est celui des musiciens de musiques actuelles, car les cachets sont souvent extrêmement réduits, et l'immense majorité n'arrive pas à en vivre. Vous fragilisez donc davantage un secteur, et je tiens aussi à le dire.

Le président. Je vous soumets au vote ces amendements 46 et 47 qui demandant l'ajout de 30 000 francs pour les lignes «cachets, concerts, conférences, etc.».

Mis aux voix, les amendements ci-dessus sont refusés par 39 non contre 34 oui.

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture; groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture;
groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.

Le président. Nous passons à présent aux amendements 48, déposé par les groupes socialiste et des Verts, et 49 déposé par le groupe Ensemble à gauche, sollicitant une augmentation de 40 000 francs de la ligne à destination des prestations des graphistes au Service des bibliothèques municipales. Je donne la parole pour le groupe Ensemble à gauche à M. Tobias Schnebli.

M. Tobias Schnebli (EàG). Merci, Monsieur le président. Là aussi on peut s'imaginer ce que sont les prestations diverses pour des graphistes aux bibliothèques municipales. Certainement que le magistrat complétera et développera les activités concernées. On peut se les imaginer. Si vous entrez dans une bibliothèque municipale, je ne sais pas si cela vous arrive, vous verrez le travail de graphistes dès que vous y entrerez. Ce sont ces interfaces de médiation entre ce qu'offre une bibliothèque municipale et les usagers. Il y a toutes sortes d'annonces et d'explications concernant l'offre de ces bibliothèques qui doivent être mises en graphisme.

Ça doit parler aux gens pour les informer sur ce qu'il y a à lire et sur les services proposés par les bibliothèques municipales. Je ne crois pas me tromper en affirmant que les graphistes qui travaillent pour les bibliothèques municipales ne sont pas des graphistes chinois ou d'Arabie saoudite, mais ce sont des graphistes qui travaillent et paient leurs impôts à Genève. Là aussi il convient de prendre en considération le volet économique de cette activité que vous vous apprêtez à couper.

Cela m'amène également à faire une considération un peu plus générale quant à votre motivation d'entreprendre ces coupes discriminantes qui frappent maintenant le département 3, celui de la culture et du sport: les bibliothèques font aussi partie de la culture. Je l'ai dit, elles recoupent en gros les mêmes montants que ceux de l'année passée. L'année passée vous avez entrepris vos coupes linéaires en prétextant que des baisses de recettes fiscales viendraient avec la troisième réforme de l'imposition des entreprises. C'était moins d'entrées pour la Ville. Il fallait donc réduire la voilure. On a résisté, on s'y est opposés. Ce n'était pas du tout inévitable, et on a gagné. Aujourd'hui ces coupes préfigurent la baisse de voilure et les manques dans la culture qu'annonce la loi sur la répartition des tâches (LRT). On a des signes avant-coureurs très préoccupants, c'est la répartition des tâches. En effet, le Canton n'assume plus l'entretien ni la gestion de la Nouvelle Comédie. La dernière information que l'on a reçue est que la droite cantonale n'assurera pas non plus la subvention à la Fondation romande pour le cinéma.

Le président. Il vous faut conclure, Monsieur Schnebli.

M. Tobias Schnebli (EàG). Tout cela préfigure les coupes à venir. C'est pour cette raison que je vous appelle, Mesdames et Messieurs, à refuser également cette coupe dans le département de la culture et du sport.

M. Ulrich Jotterand (S). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, ce qui est visé dans cette coupe, qu'en l'occurrence nous voulons supprimer, est la question de la communication des bibliothèques municipales. Il y a là aussi une contradiction majeure dans le discours de la droite et ses actions. En effet, une communication professionnelle dans les bibliothèques municipales a été mise en place depuis trois ans. Aujourd'hui on arrive à supprimer d'une façon considérable l'outil mis à disposition, puisqu'il y aura des suppressions de collaboration avec des illustrateurs, des suppressions de tirages de documents et des suppressions d'affichage, d'information.

Il y a là des paradoxes tout à fait incroyables. On n'est même plus dans les paradoxes, on est dans les contradictions. J'aimerais en relever une: il y a quelque

temps la commission des arts et de la culture a été saisie d'une demande de la droite concernant l'ouverture prolongée des bibliothèques. Que voit-on ici avec cette coupe? Tout simplement la restriction des moyens de communication et de médiation en main des bibliothèques. Il y a évidemment là une restriction de l'accès à la culture pour une certaine partie de la population. Il y a aussi de quoi s'interroger sur la cohérence des décisions, lorsqu'on voit que finalement la droite s'autoproclame défenderesse des intérêts économiques de la région. Les professions de graphiste, d'imprimeur et, pire encore, le livre qui est le symbole de la culture, n'intéressent manifestement pas beaucoup les rangs de la droite. Si la possibilité de se faire connaître et de rendre l'accès aux bibliothèques est limitée, les libraires subiront aussi les conséquences de cette politique incohérente sur le plan culturel.

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). Au nom des Verts, je vous annonce soutenir les graphistes. Il y a d'ailleurs dans cette République une école pour devenir graphiste. On soutient donc, en tout cas à travers le Canton, la formation de ces gens. Il n'y a pas d'entreprise sans graphiste. Il n'y a pas une identité visuelle unique à toutes les activités artistiques, c'est un réel métier. Or ici on décide de le couper... On prendra des ardoises, des craies blanches et on essayera de se débrouiller. On fera peut-être appel à d'autres artistes qui ont déjà réalisé des affiches ou on en reprendra même depuis internet. Comme ça on continuera de ne pas fournir de travail aux personnes qui ont été formées ici et que l'on a appelées de nos vœux. Ça appauvrit les bibliothèques, alors que c'est quand même un lieu de médiation de la connaissance, indispensable. En cela il est nécessaire de faire connaître leurs activités. Je n'ai pas grand-chose à ajouter là-dessus. Je crois que c'est assez clair. Je vous remercie d'accepter de ne pas couper ces 40 000 francs, de les remettre et de voter maintenant notre amendement.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Je parlais d'emploi tout à l'heure, là on parle de graphistes, d'entreprises locales, de mises en page et d'impressions. C'est de l'emploi local. Le métier de dessinateur est en partie artistique, en partie technique. Mesdames et Messieurs, on ne parle peut-être pas assez des bibliothèques municipales dans ce Conseil, mais s'il y a une institution culturelle qui a une population diversifiée et extrêmement variée, de toutes les couches de la société, ce sont bien les bibliothèques municipales: formée, pas formée; nouveaux arrivants, usagers de longue date; petits et grands; hommes et femmes, etc. Quel que soit le profil des personnes qui les fréquentent, les bibliothèques municipales les accueillent. Je rappelle que notre cité change sa population de 5 à 10% chaque année. Chaque année, nous avons 5 à 10% de renouvellement de notre population. C'est énorme. Vous avez très peu de villes en Suisse et en Europe qui

changent autant de population. Les bibliothèques municipales sont parmi les premières institutions où les nouveaux arrivants se rendent. Les bibliothèques ont besoin de moyens pour accueillir et promouvoir leurs activités et prestations.

Nous venons de terminer l'enquête sur les publics des bibliothèques, et je sais que la commission des arts et de la culture est très curieuse d'en connaître les résultats. Je me rendrai d'ailleurs bientôt en commission pour les présenter. Toutefois je peux déjà vous annoncer un résultat: certaines prestations sont insuffisamment connues. Les choses qu'espéreraient trouver les individus qui ne fréquentent
pas les bibliothèques sont déjà en notre possession. Il faut les faire connaître.
C'est exactement dans ce domaine que vous coupez de manière contre-productive.
Quelle sera l'étape d'après, lorsque les bibliothèques n'auront plus les moyens de
se promouvoir? Proposerez-vous de fermer une des bibliothèques? Je vois déjà
venir cette menace. J'aimerais vraiment insister sur l'importance de ce point.

J'aimerais également dissiper deux malentendus. J'ai cru voir circuler des alertes selon lesquelles le budget d'acquisition des bibliothèques était menacé. Effectivement, en décembre le Parti libéral-radical avait proposé un amendement beaucoup plus ambitieux qui n'a heureusement pas obtenu de majorité. Cet amendement mettait en danger l'acquisition des bibliothèques de manière substantielle. Heureusement ce n'est plus à l'ordre du jour pour l'instant, parce que toucher au budget d'acquisition des bibliothèques c'est toucher à l'ADN même des bibliothèques, ce qui menaçait leur existence. Ce n'est heureusement pas à l'ordre du jour. Je le dis, car ce malentendu a beaucoup circulé ces derniers jours, notamment dans le cadre du Salon du livre qui est tenu en ce moment.

Le second malentendu concerne la LRT. Monsieur Schnebli, je comprends que vous défendiez le budget culturel, et je vous en remercie, mais il ne faut pas tout mélanger. Le paradoxe de la LRT, et je ne suis pas un grand fan de la LRT, c'est qu'elle préserve le budget en tant que tel. Il y a d'autres menaces sur le budget culturel, et vous avez raison d'évoquer la Fondation romande du cinéma. Celle-ci est menacée au Grand Conseil, car ce dernier ne tient pas les engagements de la LRT. Je m'adresse aussi aux députés ici présents: un des engagements de la LRT est que ceux, villes ou Canton, qui reprennent une entité subventionnée, garantissent aussi les moyens à cette entité. La Ville tient ses engagements, jusqu'à maintenant vous ne l'avez pas remis en question et je vous en remercie. En revanche, je constate que le Grand Conseil ne tient pas ses engagements. Pourtant le Conseil d'Etat a dit et redit qu'un des arguments qui favorisaient le désenchevêtrement des subventions est que chaque parlement se sentait plus responsable de ses subventions. Je m'aperçois que du côté du Grand Conseil, que ce soit la Maison de Rousseau et de la littérature ou que ce soit la Fondation romande du cinéma, les engagements ne sont pas tenus. En ce sens oui, il y a une menace. Néanmoins je crains que ce serait malheureusement arrivé avec ou sans la LRT. L'enjeu n'est donc pas la LRT.

(M^{me} Kraft-Babel souhaite prendre la parole.)

Le président. Je suis désolée, Madame Kraft-Babel, mais il ne me semble pas que vous soyez signataire de l'un de ces deux amendements. A moins que ce soit une demande d'ouverture du débat libre, mais je n'ai pas vu passer de motion d'ordre non plus. Nous pouvons donc passer aux votes. Je vous fais voter ces amendements 48 et 49 qui demandent une augmentation de 40 000 francs sur la ligne prestations des graphistes.

Mis aux voix, les amendements ci-dessus sont refusés par 40 non contre 34 oui.

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture;
groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture; groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.

Le président. Nous passons à présent aux amendements 50 et 51 du groupe Ensemble à gauche, et des groupes socialiste et des Verts, qui demandent l'augmentation de 40 000 francs pour la ligne honoraires divers, à la Bibliothèque de Genève. Je donne la parole à M^{me} la conseillère municipale Ariane Arlotti pour trois minutes.

M^{me} Ariane Arlotti (EàG). Merci, Monsieur le président. Je profiterai de mes trois minutes. Mesdames et Messieurs de la droite de notre Conseil, je me suis posé la question de savoir si vous vous tiriez une balle dans le pied... Vous êtes tous au courant qu'un audit a été lancé sur les bibliothèques universitaires de Genève. Il y a déjà beaucoup de souffrance dans cette institution. La moindre des choses aurait été d'attendre la fin de l'audit avant de couper dans les subventions. On ne sait d'ailleurs pas ce que cette coupe touche. Apparemment ce sont de nouveau des prestations: des honoraires divers. Je vous demande expressément de revenir sur cette coupe. J'ai l'espoir que vous reveniez au moins là-dessus. Il s'agit de souffrance, de personnel et surtout de respecter un ordre logique des choses: l'ordre logique de la concertation. Vous transmettrez à notre magistrat, Monsieur le président, que c'est

la même problématique que celle qu'ont vécue les milieux culturels depuis des années, depuis les dix ans de travaux du RAAC. C'est un manque de concertation. Le premier train des transferts de charges dit pompeusement «désenchevêtrement» a déjà été voté par le Grand Conseil. Le deuxième train viendra probablement cet automne avec les grandes institutions de Genève. Il s'agit de limiter les dégâts. Ces dégâts sont en train d'advenir par manque de concertation.

Quand je dis qu'il faut arrêter de couper les prestations des artistes et acteurs culturels, c'est parce qu'à l'inverse du domaine bancaire, bien que je ne le connaisse pas beaucoup, le domaine culturel connaît énormément de bénévolat, tout comme le domaine social et sportif. Ce bénévolat est fait à bien plaire, par passion, car des gens convaincus ont envie de soutenir les milieux culturels et de se former par le bénévolat. Même les professionnels de la branche feront des heures supplémentaires et du bénévolat, s'ils n'ont pas les budgets adéquats, parce qu'ils auront l'intérêt de mener à bien leur création et leur réalisation. Leur couper de l'argent, c'est leur écraser doublement la tête. C'est méprisant par rapport à tout le travail qui est fait. Je le mets naïvement sur le compte du manque de concertation. J'aimerais vous lire la dernière page des dix ans de travaux du RAAC, c'est à peu près la conclusion. Est-ce qu'il me reste encore le temps de le faire, Monsieur le président?

(Signe d'assentiment de la part du président.)

M^{me} *Ariane Arlotti*. Ils en appellent justement à cette concertation. Je cite: «Le Rassemblement des artistes et acteurs culturels compte bien poursuivre son travail et continue à conter inlassablement ceci: il faut concevoir la culture comme une plus-value sociale et son financement comme un investissement. Il faut cesser de penser le subventionnement artistique comme le soutien d'un secteur en crise. Peut-être s'agit-il même exactement du contraire.»

Le président. Il faut conclure, Madame Arlotti.

M^{me} *Ariane Arlotti*. «L'art et la culture peuvent aujourd'hui proposer des contre-esquisses à notre monde en crise. Ce sont des laboratoires d'idées, des espaces de questionnement où s'élaborent de nouvelles manières de voir. L'esprit de concertation est encore fragile à Genève.» (*Le président coupe son micro*.)

Le président. Je suis désolé, mais apparemment vous ne voulez pas vous arrêter. Les trois minutes se sont écoulées. Je donne la parole à M. Pascal Holenweg pour le groupe socialiste.

M. Pascal Holenweg (S). Merci, Monsieur le président. Je termine l'extrait énoncé par ma préopinante. Ainsi tout le monde aura pu profiter un peu des réflexions du RAAC: «L'esprit de concertation est encore fragile à Genève. Il existe bel et bien, mais s'exerce de façon trop informelle et sporadique. Ce qui fait exception aujourd'hui doit devenir la règle demain.» C'était la conclusion de l'extrait. J'ai encore deux, trois trucs à dire en plus.

Merci, Monsieur le président, pour votre patience. Il faut quand même expliquer un peu à ceux qui se demanderaient à quoi servent nos amendements, à quoi nous les destinons. Nous sommes ici dans une démarche de type pédagogique. Il s'agit d'essayer de démontrer aux quelques citoyennes et citoyens qui ont la faiblesse de suivre encore ces débats à quoi riment les propositions d'amendements déposées par la droite au projet de budget 2017 du Conseil administratif, et à quoi riment les votes bloqués et massifs de la droite face à nos propositions d'amendements. Nous sommes ici dans une démarche de type pédagogique, de type explicatif. Là il s'agit de la Bibliothèque de Genève. A quoi sont utilisés les crédits dont la droite refuse l'augmentation ou qu'elle essaie de couper? Ils servent en l'occurrence à organiser des expositions temporaires à l'espace Ami Lullin, à organiser la diffusion, l'explication et la mise en évidence du patrimoine de Genève en ce qui concerne le livre. Genève se targue d'être la ville du livre avec le «L» majuscule biblique ou le «l» minuscule laïc. C'est bien de se targuer d'être la ville du livre, ce n'est pas mal non plus d'être capable d'exposer le patrimoine que l'on a en termes de livres. Les coupes proposées réduisent évidemment la capacité de la Ville à exposer son patrimoine. C'est la raison principale pour laquelle nous nous opposons à ces coupes. Il y a une autre raison sur laquelle je reviendrai, car nous aurons l'occasion de revenir sur ces coupes.

La deuxième raison est politique. Il y a une année, les coupes proposées par la droite étaient tout aussi aveugles que celles qu'elle nous propose cette année, mais elles étaient beaucoup plus massives. Le fait qu'elles aient été massives a provoqué une mobilisation. Sans doute la droite municipale espère-t-elle que la mobilisation sera plus faible cette année, en ayant échangé le rabot de l'année dernière contre la lime à ongles de cette année. La démarche politique reste la même et illustre la même vacuité du discours politique, la même absence de projet politique, le même analphabétisme dans la conception d'une politique culturelle. Vous n'avez pas de politique culturelle, vous n'avez pas de conception alternative à celle que le Conseil administratif a ou à celle que l'Alternative a. L'alternative à l'Alternative étant la négation de la négation, il ne faut pas s'étonner que vous soyez dans l'obscurité la plus complète quand il s'agit de débat politique sur la politique culturelle. Vous avez donc pris votre lime à ongles et vous avez raboté un peu partout en espérant que ça passerait inaperçu. Notre tâche ici est de faire en sorte que ça ne passe pas inaperçu, que cette démarche soit illustrée pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire pour rien et pour les conséquences qu'elle provoque, c'est-à-dire l'engagement du Conseil municipal et de la Ville de Genève dans un processus de rabotage et l'image progressive, année après année, des moyens dont dispose la Ville de Genève pour mener une politique culturelle digne de ce nom, ici, dans les bibliothèques et dans le livre. (Applau-dissements.)

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). On continue, on continue et on crache... Maintenant c'est la Bibliothèque de Genève. C'est impressionnant, alors que c'est un haut lieu de culture, on continue, même si les problèmes au sein de l'institution peuvent se résoudre. Ça n'engage à rien de couper encore dans des honoraires dont les personnes qui sont responsables de ces institutions ont absolument besoin... Arrêtez de couper dans la culture, derrière les honoraires divers il y a des gens, des salaires et des petites entreprises! On coupe dans le tissu de l'emploi local et on coupe une fois de plus dans l'accès au savoir. Nous sommes bien entendu pour que cette coupe disparaisse et que l'on rajoute ces 40 000 francs.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Ce que vous mettez en danger avec cette coupe et en refusant le rétablissement de ce montant, c'est la valorisation de notre patrimoine. J'ai d'ailleurs demandé à la Bibliothèque de Genève d'être beaucoup plus active à cet égard, ce qui devrait théoriquement parler à tout ce Conseil – plus à la droite qu'à la gauche –, mais apparemment les temps ont changé. Je lui ai enjoint de réaliser une exposition permanente sur l'histoire de Genève. En tout cas le Mouvement citoyens genevois devrait être enchanté, mais il ne l'est visiblement plus. L'histoire de Genève ne l'intéresse plus, que ce soit à l'espace Ami Lullin ou à l'institut Musée Voltaire. C'est un projet qui risque d'être reporté, car vous entreprenez cette coupe. J'aimerais juste de nouveau que ce Conseil soit conscient des décisions qu'il prend. Nous communiquerons abondamment aux associations qui sont intéressées par l'histoire et le patrimoine dans cette République quant à qui vote quoi au sein de ce Conseil.

Le président. Merci, Monsieur le conseiller administratif. A présent je soumets au vote ces amendements 50 et 51 des groupes Ensemble à gauche, socialiste et des Verts, qui demandent d'augmenter de 40 000 francs la rubrique «honoraires divers» pour la Bibliothèque de Genève.

Mis aux voix, les amendements ci-dessus sont refusés par 40 non contre 33 oui.

Département de la culture et du sport.

Page 19, politique publique 34, Sports;

groupe de comptes 313, Achats de fournitures et autres marchandises.

Département de la culture et du sport.

Page 19, politique publique 34, Sports;

groupe de comptes 313, Achats de fournitures et autres marchandises.

Le président. Nous passons à présent aux amendements 52 et 53 déposés par les groupes Ensemble à gauche, socialiste et des Verts, qui demandent une augmentation de 50 000 francs sur la ligne pour les ateliers au Service des sports. Je donne la parole à M. le conseiller municipal Grégoire Carasso pour le groupe socialiste.

M. Grégoire Carasso (S). Merci, Monsieur le président. Dans cette vaste opération de coupes, la droite élargie nous propose de supprimer quelque 50 000 francs dans les achats de fournitures pour ateliers au Service des sports. Evidemment, de prime abord et sans doute dans vos esprits quelque peu passifs ou ralentis, ou peutêtre simplement inattentifs, qui sait, vous vous disiez que 50 000 francs d'achats de fournitures pour ateliers ne représentaient finalement rien de bien important, quand bien même au Service des sports, ce qui est étonnant par rapport à votre culture et à vos goûts pour ce champ de politique publique. Un exemple, peut-être le plus important derrière cette ligne budgétaire abstraite à vos yeux: sous la patinoire des Vernets, il y a des serruriers, des constructeurs, des menuisiers, des charpentiers et des fonctionnaires du Service des sports qui, tout au long de l'année, sur la base de ce budget, entretiennent nos infrastructures sportives partout sur le territoire de la Ville de Genève et même au-delà, comme vous le savez. La droite élargie et le Mouvement citoyens genevois, M. Haas notamment, qui peut-être ne souhaite pas être dans la salle lors du traitement de cet amendement, ou encore M. Brandt qui est régulièrement en commission des sports, nous rappellent à quel point cette politique publique mériterait d'être plus encore soutenue qu'elle ne l'est. Au contraire, vous nous proposez 50 000 francs de coupe dans le Service des sports. Messieurs Haas et Brandt – je pourrais citer d'autres noms –, je vous invite à chausser vos baskets, c'est un sport qui vous tient à cœur je crois, vous transmettrez, Monsieur le président, à chausser vos patins et à voter cet amendement pour renoncer à cette diminution du budget du Service des sports.

M. Gazi Sahin (EàG). Nous déposons cet amendement pour annuler les coupes de 50 000 francs concernant les achats de fournitures pour l'espace public. D'un côté nous voulons dénoncer les jeux politiques de la droite et démontrer à quel point ils sont coupés de la réalité, car au sein de la commission des sports, nous avons constaté maintes fois que, dans beaucoup d'espaces sportifs à grand public à Genève, une insuffisance de fournitures élémentaires est à noter. Nous l'avons tous remarqué ensemble, gauche, droite. D'un autre côté, parce que Genève est une ville de sports, nous avons les moyens d'offrir aux Genevois des conditions plus confortables de faire du sport. Vous savez, les études sociologiques montrent que le sport n'est plus un luxe, c'est un besoin. L'année passée, les Suisses ont travaillé une heure de plus partout dans le pays. Le sport est un besoin pour les travailleurs et les travailleuses de Genève, car c'est un moment qui permet d'échapper aux conditions de travail souvent stressantes, angoissantes et même aliénantes. Mesdames et Messieurs, au-delà des jeux politiques, nous vous demandons de voter cet amendement qui est nécessaire et très lié à la réalité des Genevois et des Genevoises.

M^{me} Sandrine Burger (Ve). Voici le petit jeu: «Je coupe un peu par-ci, je coupe un peu par-là.» Il n'y a pas de vision globale continue de la part de la droite. Après la culture c'est donc au sport que l'on s'attaque avec des petites sommes, par-ci par-là. En l'occurrence ici ce sont des achats de fournitures pour les ateliers. Pour rappel, le sport nécessite des infrastructures. Vous êtes toujours les premiers à venir nous demander d'obtenir de nouveaux terrains et de nouveaux espaces pour pratiquer du sport. Ces espaces doivent être entretenus par la suite. Pour les entretenir il faut du matériel, des ateliers et des fournitures. Si nous avons des ateliers avec du personnel, mais qu'ensuite nous n'avons plus de fournitures, nous ne pourrons pas réparer les terrains ou les salles de gym. Mesdames et Messieurs, je vous remercie donc d'accepter cet amendement pour rétablir les 50 000 francs, afin que les gens puissent travailler et que l'on ait des installations sportives en bon état.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Effectivement, cela a été relevé par mes préopinants, s'il y a une chose qui normalement suscite presque l'unanimité dans ce Conseil, ou en tout cas une très large majorité, c'est bien le sport. Nous sommes en train de redéployer les moyens sportifs, car nous avons un énorme retard dans les infrastructures. Nous avons aussi un retard dans la manière de fonctionner. Nous sommes en train de revoir nos relations avec les clubs et le soutien au bénévolat. Nous avons renforcé le soutien à la relève et celui aux manifestations: nous avons par exemple le marathon ce week-end. Comment croyezvous que le marathon fonctionne? Avec des coureurs et des coureuses, bien sûr!

Heureusement... Néanmoins derrière il y a une logistique, des équipes du service et du matériel. J'avoue donc que je m'étonne de l'incohérence de la commission des finances et j'ose espérer qu'elle sera corrigée en acceptant cet amendement et le suivant.

Le président. Merci, Monsieur le conseiller administratif. Je soumets donc simultanément au vote les deux amendements proposés par le groupe Ensemble à gauche, le groupe socialiste et le groupe des Verts qui demandent plus 50 000 francs sur la ligne.

Mis aux voix, les amendements ci-dessus sont refusés par 35 non contre 31 oui (1 abstention).

Département de la culture et du sport.

Page 19, politique publique 34, Sports;

groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.

Département de la culture et du sport.

Page 19, politique publique 34, Sports;

groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.

Le président. Nous passons à présent aux amendements 54 et 55 des groupes Ensemble à gauche, socialiste et des Verts qui demandent une augmentation de 40 000 francs sur la ligne pour l'établissement de projets au Service des sports. Je donne la parole à M. Gazi Sahin pour le groupe Ensemble à gauche.

M. Gazi Sahin (EàG). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, cette demande de diminution de la part de la droite est pour le moins incohérente. Je vous explique pourquoi. J'ai plusieurs fois été témoin à la commission des sports du fait que la droite se soit souvent plainte du manque et de l'insuffisance de projets sportifs. Là, elle veut diminuer les honoraires pour commencer à discuter des projets – bizarre. Où est alors la logique? Il n'y a pas de logique, car il s'agit actuellement d'une coupe dans le budget sans aucune raison. J'espère que ceux qui nous regardent constatent cette incohérence et ce manque de sincérité de la part de la droite. Pour terminer je vous demande, Mesdames et Messieurs, de revenir sur cette décision incohérente et d'accepter cet amendement.

Le président. Merci. Je donne la parole au conseiller municipal Grégoire Carasso pour le groupe socialiste.

M. Grégoire Carasso (S). Merci, Monsieur le président. Par ailleurs, membre de la commission des sports me semble-t-il, non?! Le groupe socialiste vous propose de refuser cette coupe supplémentaire dans le budget du Service des sports comme il l'a fait tout à l'heure et il le fera au troisième débat pour toutes les politiques publiques que vous voulez amputer. Tout à l'heure, lors de la précédente intervention, nous avons noté une abstention dans les rangs de droite pour ne pas couper dans les budgets du sport. Monsieur le président, vous êtes d'ailleurs également membre de cette commission, tout comme MM. Brandt, Sayegh, Gashi, Zahno et quelques autres que j'oublie encore sans doute.

A longueur de séances de commission nous sommes généralement souvent unanimes pour nous entendre sur le fait que les sports ont besoin de moyens, de budgets de fonctionnement et de ressources pour initier des projets et conduire des études – c'est la ligne que vous ciblez avec cette coupe de 40 000 francs. J'en mentionne une seule qui je crois est actuellement en cours, c'est celle sur un sport qui n'est pas exactement celui du groupe socialiste: les sports de combat. Toutefois, à bien des égards, ces sports pourraient nous inspirer dans le cadre de ce projet de budget 2017. C'est autant de moyens et de ressources pour conduire des projets et mener des études dans le domaine du sport que vous voulez amputer. Franchement, si vous persistez dans ces coupes, vous n'aurez plus aucune crédibilité, quand bien même vous en aviez encore jusqu'à ce soir, quand vous pleurnicherez sur les budgets des sports. Non, chers collègues, je ne me tairai pas, même si ça vous est désagréable de l'entendre, vous coupez même dans la politique publique du sport. Non, Monsieur, je ne me tairai pas, mais je comprendrais, vu vos postures purement politiciennes que vous prenez à longueur d'années, que vous considéreriez que le magistrat et la Ville de Genève ne fassent pas suffisamment en matière de sport. La réponse du Mouvement citoyens genevois, de l'Union démocratique du centre, du Parti libéral-radical et du Parti démocrate-chrétien est de couper également dans le sport, ce qui est tout simplement lamentable aux yeux du groupe socialiste.

M^{me} Sandrine Burger (Ve). Mon intervention ressemblera à celles des deux personnes qui m'ont précédée. Apparemment la droite a besoin qu'on lui répète, répète et répète encore une fois le même message. On le fera. Comme l'a dit M. Carasso vous nous dites depuis des années, et c'est vrai, que le sport est le parent pauvre du département de M. Kanaan qui maintenant commence à travailler dessus. Vous demandez que de nouveaux projets voient le jour. Or là vous coupez précisément dans les études de projets. A un moment donné il faut suivre

une certaine logique, Mesdames et Messieurs. Si vous voulez de nouveaux projets, il faut aussi donner les moyens pour que ces projets soient étudiés afin qu'ils voient le jour. Si vous ne votez pas cette subvention, M. Kanaan ne pourra pas travailler sur de nouveaux projets, et à la prochaine motion avec laquelle vous viendrez nous voir en nous disant: «Ecoute, j'ai un super projet pour un sport, s'il te plaît, signe cette motion», on vous répondra: «Non, désolé. On ne peut pas la soutenir, car lors du budget 2017 vous n'avez pas soutenu les 40 000 francs pour que M. Kanaan puisse réfléchir à de nouveaux projets sportifs.»

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Mes préopinants ont déjà bien expliqué la situation. De nouveaux projets sont souvent demandés, par exemple pour améliorer l'accès aux personnes en situation de handicap au sport – d'ailleurs M^{me} Burger qui vient de prendre la parole défend souvent leur cause. Nous avons récemment organisé un forum sur la violence dans le sport qui est un réel enjeu sur les terrains et aux alentours. Nous avons besoin de nouvelles idées et de s'inspirer d'idées qui viennent d'ailleurs. C'est aussi le cas pour intégrer les nouveaux arrivants à Genève, quelle que soit leur situation: migrant en situation difficile jusqu'à expatriés des organisations internationales. Cela nécessite de nouvelles variantes. Les sports évoluent, Mesdames et Messieurs, il y a de nouvelles formes de sport aujourd'hui, de nouvelles pratiques: sports urbains, sports pour les jeunes, etc. Cette ligne contribue effectivement à établir de nouvelles idées avec les partenaires. Elle est donc très précieuse pour une politique du sport qui soit dynamique, créative et inclusive. C'est ceci potentiellement que vous rendrez beaucoup plus difficile si vous ne rétablissez pas ce montant.

Le président. Je vous soumets au vote les amendements 54 et 55 qui demandent un montant supplémentaire de 40 000 francs sur la ligne.

Mis aux voix, les amendements ci-dessus sont refusés par 36 non contre 34 oui.

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture; groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées.

Le président. L'amendement 56 prévoit une nouvelle subvention de 50 000 francs pour l'Institut des cultures arabes et méditerranéennes (ICAM). Il est déposé par le Parti démocrate-chrétien. Monsieur Alain de Kalbermatten, vous avez la parole.

M. Alain de Kalbermatten (DC). Merci, Monsieur le président. Chers collègues, j'ai le privilège de vous présenter ici cet amendement en faveur de l'ICAM, l'Olivier. Il s'agit de l'Institut des cultures arabes et méditerranéennes. Pour être précis et pour désamorcer tout fantasme autour de cet amendement, je vous fais la lecture des buts et des missions de l'ICAM, ici à Genève: «L'Institut des cultures arabes et méditerranéennes a pour but de promouvoir, dans le cadre de la diversité, les cultures du monde arabe ainsi qu'une information objective sur le monde contemporain et son évolution, la culture dans une perspective d'éducation permanente, les échanges interculturels et les contacts humains, en particulier entre la Suisse et le monde arabe.

»L'institut favorise, à travers une démarche laïque, la rencontre et la collaboration entre citoyens et étrangers qui garantissent une certaine mixité, institutions, associations et sociétés exerçant une activité dans ces domaines. L'institut organise et promeut notamment des spectacles, des conférences, des formations, des sessions d'informations, des colloques et toute autre activité liée à ses buts et à ses objectifs. L'Institut des cultures arabes et méditerranéennes joue le rôle de catalyseur de ce double mouvement. Il diffuse, valorise les différentes cultures, permet les rencontres et encourage le dialogue.

»L'Institut des cultures arabes et méditerranéennes est un pivot de l'articulation du vivre-ensemble. Il œuvre pour la reconnaissance tant de la présence des communautés arabophones par la société genevoise que l'inverse. Espace de dialogue et de médiation culturelle et sociale, il joue un rôle privilégié auprès des institutions et partenaires associatifs du domaine de l'intégration et de la lutte contre les discriminations.»

»La présence des communautés arabophones de Genève n'est pas nouvelle. En effet, depuis longtemps des communautés importantes provenant tant des pays arabes que du Maghreb résident à Genève. En outre, une forte activité culturelle émane de ces communautés et associations. Cependant, en raison des contextes politiques, une certaine défiance s'est installée à l'égard de ses communautés. C'est dans le but de favoriser le dialogue ainsi que les échanges entre ces communautés et la société genevoise que l'Institut des cultures arabes et méditerranéennes a vu le jour.» (Brouhaha.)

Monsieur le président, vous permettez? Je trouve qu'il y a passablement de nuisances par ici... Merci. Je poursuis: «Les populations ciblées par ce projet sont multiples. La première est la société genevoise dans son ensemble. En effet, les évènements culturels organisés par le centre seront ouverts à tous et toutes. Les partenaires associatifs du centre jouent un rôle de premier plan dans le fait d'attirer des publics nouveaux lors des activités du centre. En outre, l'institut permet aux personnes des communautés arabophones de trouver un endroit favorisant le dialogue avec la société d'accueil tout en valorisant les multiples cultures arabes.

En outre, la permanence d'information permet aux nouveaux arrivants de trouver les renseignements pour faciliter leur intégration.»

Permettez-moi, Monsieur le président, de rappeler que l'ICAM, l'Olivier, sera présent au Salon du livre pour présenter le féminisme au sein du monde arabe.

Le président. Il n'y a plus de prise de parole. Je vous soumets donc cet amendement du Parti démocrate-chrétien qui demande l'ajout d'une subvention de 50 000 francs destinée à l'ICAM.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté par 36 oui contre 15 non (21 abstentions).

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture;

groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (page 3 des subventions).

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture;

groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (page 3 des subventions).

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture;

groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (page 3 des subventions).

Le président. Les amendements 57, 58 et 59 demandent une augmentation de 50 000 francs sur la ligne. Ils ont été déposés par le groupe Ensemble à gauche, les groupes socialiste et des Verts, ainsi que le Mouvement citoyens genevois. Les amendements 57 et 58 demandent une augmentation de 50 000 francs de la subvention accordée au Centre d'édition contemporaine (CEC), alors que l'amendement 59 du Mouvement citoyens genevois demande l'augmentation du même montant, mais pour le Centre d'art contemporain (CAC). Ce dernier sera voté séparément. Pour le groupe Ensemble à gauche, je donne la parole à M. Tobias Schnebli

M. Tobias Schnebli (EàG). Merci, Monsieur le président. Juste pour être sûr, on parle bien de l'amendement numéro 57?

Le président. Oui, 57 et 58.

M. Tobias Schnebli. C'est donc un amendement qui demande de rétablir la subvention au CEC telle que présentée dans le projet de budget du département de la culture et du sport. Or cette diminution est argumentée année après année par une partie de la droite qui nous dit que c'est une subvention qui sert à payer le salaire de la directrice et rien d'autre. Il faut savoir que le CEC ne se résume pas seulement au salaire de la directrice, mais c'est aussi un travail et une production très importants de livres et brochures imprimés qui contribuent au rayonnement de Genève dans le monde entier. Ce qu'arrive à faire le CEC à Genève dépasse très largement ce que beaucoup d'autres villes peuvent faire avec l'édition des expositions et de tout ce qui se passe au niveau artistique à Genève. C'est ce que cette coupe touche: une coupe au rayonnement culturel de Genève dans le monde. Encore une fois, pour que la culture se fasse connaître, elle a besoin d'être diffusée, elle a besoin de livres et de brochures pour arriver à expliquer, à montrer ce que sont les réflexions, les créations et les actions des artistes. Si vous coupez dans cette subvention, Mesdames et Messieurs, c'est toute la culture que vous affecterez. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons d'accepter cet amendement qui refuse une nouvelle coupe dans la culture.

M. Sylvain Thévoz (S). Le Parti socialiste propose de rétablir cette ligne de 50 000 francs destinée au Centre d'édition contemporaine. Les membres de la commission des arts et de la culture ont pu voir que ce centre était sis à la rue Saint-Léger dans un lieu exigu et peu visible. Suite à un long travail au sein de cette commission, il a pu être déplacé en face du cimetière des Rois, le long de l'avenue des Bains qui est un lieu important pour les galeries et la visibilité. Il faut souligner le travail entrepris par le magistrat Sami Kanaan depuis plusieurs années visant à sortir ce lieu de son espace peu visible. Il a été mis en valeur et il peut maintenant montrer ses activités.

Il y a quelque chose de paradoxal pour la droite qui entreprend parfois des coupes aveugles et générales, sans savoir vraiment ce que cela implique, comme pour les fonds généraux, et qui fait parfois des coupes extrêmement ciblées, comme là. Une victime est désignée: le CEC, parce que M. Haas a apparemment un contentieux avec l'une des personnes. Vous transmettrez, Monsieur le président. M. Schnebli l'a rappelé en partie, on découvre tout à coup qu'une entité est prise à partie sans qu'il y ait une ligne sur la justification dans le rapport de M. Brandt.

Là on a un long et lent travail mené par le magistrat et ses services pour mettre en valeur une entité. Elle est bien mal récompensée, Mesdames et Messieurs. Vous trucidez ce long travail en coupant 50 000 francs alors que c'est une des entités à Genève, il y en a de nombreuses dans la culture, qui ont ce rôle d'ambassadeurs.

Là aussi, Monsieur le président, vous transmettrez à M. Subilia qui nous fait souvent de grandes diatribes sur l'importance de Genève dans le développement et sur le pôle d'excellence de Genève. Or là, Monsieur Subilia, vous avez exactement une entité qui fait ça, qui est un pôle d'excellence, qui va à Turin, à New York, à Zurich, à Bâle, partout dans le monde et qui affiche le nom «Genève» partout sur la planète. Vous êtes pourtant sensibles aux labels, aux marques, à droite. Pour le Parti socialiste et moi-même, il est totalement absurde de couper 50 000 francs et de punir à nouveau les «bons élèves» entre guillemets, ceux qui font un travail d'excellence, de pointe, ceux que le magistrat met en valeur, ceux que le magistrat a choisi de mettre dans un lieu plus visible et de soutenir avec 50 000 francs. Vous lui reprochez d'ailleurs souvent de ne pas faire des choix politiques et culturels. Là vous tenez un discours à droite qui est politiquement intenable. C'est-à-dire que pour une cause personnelle – M. Haas sourit –, de contentieux personnel, vous punissez une entité qui sert tout Genève.

Un deuxième point: cette entité se situe à Plainpalais, proche de la Jonction. Vous avez un lieu d'art contemporain sur le livre et la culture. Ce quartier que l'on peut qualifier de populaire organise des expositions et ouvre ses portes. Là encore, le paradoxe: la droite, tellement attachée à la sécurité, veut couper 50 000 francs dans un lieu d'éducation populaire et d'excellence.

(M. Haas souhaite prendre la parole.)

Le président. Monsieur Haas, il ne suffit pas que votre nom ait été prononcé pour considérer avoir été mis en cause. Monsieur Sormanni, je vous donne la parole pour que vous vous exprimiez sur l'amendement 59 que je vous ferai voter séparément.

M. Daniel Sormanni (MCG). Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, ce que je viens d'entendre est totalement erroné. Je vous prierais de le transmettre à M. Thévoz. D'abord il ne s'agit pas de diminuer la subvention du CEC, mais il s'agit de ne pas accepter l'augmentation qu'a proposée M. Kanaan dans son projet de budget 2017. Ce n'est donc pas une diminution, mais le refus d'une augmentation. Le Mouvement citoyens genevois la refuse tout simplement, car nous souhaitons que ces 50 000 francs soient alloués au CAC, et pas au CEC. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

J'aimerais quand même rappeler que le CAC fait un excellent travail grâce à sa nouvelle direction – un directeur extrêmement compétent – et qu'il fait probablement plus rayonner Genève dans le monde que ne le fait le CEC. Vous le transmettrez également à M. Thévoz, Monsieur le président. Le nouveau président est aussi très enthousiaste. Je peux vous dire que ce centre fonctionne très bien. Pourquoi est-ce que subitement nous demandons cela? Tout simplement parce qu'il y a trois ans, M. Kanaan a enlevé 200 000 francs au CAC, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux! Il faut savoir raison garder. C'est pour cette raison que le Mouvement citoyens genevois réfute toutes les attaques de M. Thévoz. Cela n'a rien à voir avec la directrice ni avec M. Jean-Philippe Haas. Ça a simplement à voir avec le fait que nous ne voulons pas cette augmentation, car nous préférons l'allouer au CAC qui s'est vu privé de 200 000 francs il y a trois ans.

Vous pouvez secouer la tête autant que vous le voulez, aussi fortement que possible pour qu'elle tombe... Comme ça on ne vous entendra plus. Je crois que c'est ça qu'il faut faire. Je crois même qu'il fut un temps où vous disiez qu'il ne fallait pas mettre les associations sous perfusion ni les biberonner, n'estce pas? Justement, celles qui fonctionnent bien, qui font des économies et qui vont également chercher de l'argent à l'extérieur tel que le fait le CAC méritent d'être récompensées. Vous teniez d'ailleurs tout à l'heure un discours similaire: «Ceux qui font des économies voient leur subvention coupée l'année d'après, alors qu'ils ont fait un effort.» C'est exactement la même chose. (Brouhaha.) Il y a un brouhaha alimenté par M. Thévoz et d'autres. Là c'est exactement la même chose. Le CAC qui a fait énormément d'efforts et qui est allé chercher plus d'argent à l'extérieur qu'avant grâce à son nouveau règlement se voit puni, et on lui enlève 200 000 francs de subvention municipale. C'est faux de fonctionner comme ça. C'est la raison pour laquelle nous ne voulons pas supprimer de subvention, nous voulons simplement la transférer. Je rappelle que le CEC garde sa subvention. Simplement nous ne voulons pas de cette augmentation pour le CEC, mais pour le CAC. Je vous invite donc à accepter cet amendement.

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Pour l'amendement 58 et pour le groupe des Verts, je donne la parole à M^{me} la conseillère municipale Marie-Pierre Theubet.

M^{me} **Marie-Pierre Theubet** (Ve). Je vois que l'on passe des amendements 57 et 58 à l'amendement 59, alors qu'il n'y a pas encore eu le vote du 58... D'accord. Le CEC n'a rien à voir avec le CAC, Monsieur Sormanni. Vous transmettrez, Monsieur le président.

Le président. Ma confusion du début s'explique par le fait que les trois amendements forment une accolade sur le tableau. Je vous prie de bien vouloir m'en excuser, Madame Theubet.

M^{me} Marie-Pierre Theubet. Je vous en prie, Monsieur le président. Il n'en demeure pas moins qu'on ne peut pas déshabiller Pierre pour habiller Paul, ca ne fonctionne pas ainsi. Ces centres n'ont pas les mêmes objectifs, et il ne s'agit pas des mêmes objets. Le CEC fait un travail artistique sur l'objet livre, l'objet brochure. Effectivement, c'est un travail parfaitement original, reconnu. même si la production aux yeux de la majorité semble être extrêmement confidentielle et sans intérêt. Si cette subvention a été augmentée par le magistrat de 100 000 à 150 000 francs, c'est qu'il y a une raison. Celle-ci est liée à l'évolution du travail du CEC qui ne se trouve plus à la rue Saint-Léger, mais à la rue des Rois. Je vous invite toutes et tous, lorsque vous passerez à la rue des Rois, quasiment en face de l'entrée du cimetière, à y aller et à jeter un coup d'œil sur ces objets d'art que sont les livres, avec des éditions parfaitement originales, à la recherche de la présentation même d'un livre d'art. Nous n'acceptons donc pas du tout cette coupe qui n'était pas justifiée, alors que l'augmentation de 100 000 à 150 000 francs de cette subvention l'était. Nous vous appelons à rétablir ce que le département de la culture et du sport et M. Kanaan avaient prévu de faire.

Je poursuis peut-être avec le CAC ou vous préférez faire voter ces trois amendements, Monsieur le président? C'est comme vous voulez.

Le président. Non. Vous intervenez sur l'amendement 58, Madame Theubet. Je donne la parole à M. le conseiller administratif Sami Kanaan.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Merci, Monsieur le président. Une certaine confusion est entretenue sciemment ou involontairement par le Mouvement citoyens genevois sur ce dossier. La première chose que je dois corriger concerne le CEC. Je m'étonne que le président de la commission des finances colporte des informations objectivement fausses, des *fake news*, pour parler en bon français. Premièrement ce n'est pas une subvention en plus sur le budget du département, c'est un transfert du fonds pluridisciplinaire. En tant que tel, c'était un transfert neutre. Comme pour tous les éléments du budget augmentés par mon département cette année, Mesdames et Messieurs, quand on a fait des choix, ils étaient prévus à moyens constants. Je n'ai pas ajouté de moyens, j'ai été contributeur net du budget général de la Ville. Je rappelle les trois postes pour régulariser les emplois de solidarité, je rappelle les trois

postes pour créer les postes nécessaires au dépôt patrimonial du Carré-Vert. Ils ont été créés par des arbitrages internes, car on a fait ce travail de gestion. Les 50 000 francs de plus pour le CEC provenaient du fonds pluridisciplinaire. Vous ne savez peut-être plus ce que c'est. C'est un des fonds que vous avez attaqués l'année passée et dont le peuple a refusé les coupes. Vous le réattaquez, moins que l'année passée c'est vrai, mais vous oubliez le verdict populaire à 60% et hop, vous enlevez de nouveau 50 000 francs au fonds pluridisciplinaire. Si vous enlevez les 50 000 francs au CEC, on perdra 50 000 francs de subvention. Vous diminuerez donc les subventions culturelles. C'est le premier point.

Deuxièmement, le CEC est une structure qui, je le reconnais, fait un travail pointu, un travail qui n'est pas forcément accessible à toutes et tous, même s'il fait de gros efforts pour le rendre accessible. Aujourd'hui, il est objectivement à bout en termes de moyens. Je démens encore une fois les légendes urbaines qui circulent sur la manière dont cette subvention est dépensée. C'est comme si on niait le droit aux gens de la culture d'avoir des salaires. Je trouve cela profondément choquant. En gros, certains élus, notamment à droite, disent ceci: «Les artistes, c'est pour la noblesse du geste, ils le font gratuitement, bénévolement. Ils n'ont pas besoin de salaire pour vivre.» Effectivement, au cas où ce serait un scoop, dans plein de subventions de la culture, comme dans le social, il y a des salaires, Monsieur Haas, je vous le dis si jamais. (*Protestations de M. Haas.*)

Le président. S'il vous plaît, Monsieur Haas.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. De nouveau, je dénonce très clairement des faits alternatifs qui sont diffamatoires, car ce que dit M. Haas est faux, il n'y a pas que le poids de la directrice qui est couvert par la subvention. Maintenant j'en arrive aux fonds privés, Monsieur Sormanni. Je prends vos déclarations et j'inverse totalement ce que vous dites. Le CAC est sous perfusion de l'argent public jusqu'à maintenant. Je me réjouis beaucoup de l'arrivée du nouveau président pour qui j'ai le plus grand respect, le professeur Oberson, qui hormis le fait d'être un brillant fiscaliste est également un grand amateur d'art dans plein de domaines: musique et art contemporain. Il est sensible au fait que le CAC soit subventionné à 90%, Monsieur Sormanni. Donc aller raconter ici que ce sont les champions de l'argent privé, c'est faux. Je ne critique rien, je constate. A contrario, le Musée d'art moderne et contemporain est financé à 50% par des fonds privés. Je le cite comme étant exemplaire. Aller encore augmenter les subventions publiques pour un centre sous perfusion publique de la part des groupes de droite, je trouve cela assez paradoxal. Alors que le CEC a un tiers de son budget provenant de fonds tiers. Vous punissez une petite structure qui arrive à trouver de l'argent tiers pour favoriser une grande structure qui est déjà sous perfusion. Chapeau pour la cohérence de vos discours, Monsieur Sormanni, bravo! J'ose espérer que ce Conseil n'entrera pas dans cette logique et renoncera à cette tactique de diviser pour régner, en enlevant à Paul pour donner à Jacques. C'est une très mauvaise manière de faire de la politique culturelle. Je ne peux évidemment pas m'y associer. (*Applaudissements*.)

Le président. Nous procédons à présent aux votes. Je vous fais voter en premier lieu les amendements 57 et 58 qui demandent une augmentation de 50 000 francs pour le CEC.

Mis aux voix, les amendements ci-dessus sont refusés par 40 non contre 34 oui.

Le président. Je soumets au vote l'amendement 59 du Mouvement citoyens genevois qui demande une augmentation de 50 000 francs pour le CAC.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 53 non contre 19 oui (1 abstention).

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture;

groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (page 3 des subventions).

Le président. L'amendement 60, déposé par le groupe Ensemble à gauche, demande une augmentation de 25 000 francs de la subvention destinée au Centre de la photographie. Monsieur Schnebli, vous avez la parole.

M. Tobias Schnebli (EàG). Merci, Monsieur le président. Vous m'excuserez de proposer de renforcer la politique culturelle pour une fois dans un amendement, alors qu'on est tellement occupés ces jours à essayer de faire barrage aux volontés de coupes dans la culture. Ici on propose une très modeste augmentation de la dotation du Centre pour la photographie. Je vous explique pourquoi: il y a trois semaines, la commission des arts et de la culture a pu visiter les locaux du Centre pour la photographie. On a vu combien ce centre est à l'étroit, dans le bâtiment d'art contemporain, au rez-de-chaussée. Même la salle d'exposition est un passage pour accéder aux toilettes. Ce centre est vraiment à l'étroit. Mais on a

également pu voir par la revue de presse qui nous a été diffusée suite à l'exposé du directeur combien ce centre contribue lui aussi au rayonnement de Genève, en particulier grâce aux activités qui ont fortement augmenté ces dernières années et surtout ces dernières mois. On relève vraiment une interaction très forte avec la Genève internationale, l'officielle. C'est le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies ici à Genève qui est venu inaugurer une exposition il n'y a pas longtemps. Ce sont des ambassadeurs qui reprennent des expositions du centre pour les exposer au Palais des Nations.

Le directeur du centre a fait part de ses besoins à la commission: pour cette nouvelle voilure et ce nouveau rayonnement qui contribue lui aussi au nom de Genève dans le monde, par ses expositions de photographies de qualité, 50 000 francs seraient nécessaires. Il est en train de chercher activement auprès de privés pour arriver à assurer ce fonctionnement minimum. Je rappelle qu'aujourd'hui la subvention de la Ville de Genève couvre à peu près la moitié du budget de fonctionnement de cette institution. C'est pourquoi on vous propose ici de contribuer à la moitié de ce besoin évoqué de 50 000 francs, soit 25 000 francs à trouver auprès de privés et 25 000 francs qui seraient assurés par la collectivité publique, la Ville de Genève. Je pense que cet amendement va tout à fait dans le sens proposé par notre magistrat en matière de coopération entre privé et public. Je vous enjoins d'accorder la moitié de la somme dont le directeur a besoin pour assurer la voilure de ce centre.

Le président. Je soumets au vote cet amendement du groupe Ensemble à gauche qui demande l'ajout de 25 000 francs pour la subvention du Centre de la photographie de Genève.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 39 non contre 32 oui.

Département de la culture et du sport.

Page 18, politique publique 30, Encouragement à la culture;

groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (page 4 des subventions).

Le président. L'amendement 61 déposé par les groupes socialiste et des Verts demande une augmentation de 20 600 francs pour la subvention allouée à Piano Nobile. Je donne la parole pour le groupe socialiste au conseiller municipal M. Sylvain Thévoz.

M. Sylvain Thévoz (S). Merci, Monsieur le président. Le Parti socialiste propose de remettre cette ligne de 20 600 francs pour Piano Nobile qui est une petite structure genevoise aidant les jeunes artistes émergents à faire leurs premières expositions et à se présenter au public. On est surpris que la droite supprime cette ligne. On pense qu'il y a là une erreur de compréhension, ou alors que la droite a suivi d'une manière erronée le Mouvement citoyens genevois prétendant dans le rapport de la commission des finances que Piano Nobile n'existe plus. Or cette association existe, mais elle n'a simplement plus de lieu. Elle était située à la route des Acacias. La commission des arts et de la culture l'a d'ailleurs visitée. Là un des commissaires du Mouvement citoyens genevois avait dit: «Ah, mais vous savez, elle n'est pas sur la commune de Genève, elle est juste, à 5 m près, sur la commune de Carouge.» Depuis ce moment-là, soit trois ans, le Mouvement citoyens genevois a une seule idée: supprimer la ligne de cette entité, Piano Nobile. Cette entité était d'abord à la rue Lissignol, puis à la route des Acacias. Elle n'a maintenant plus de lieu, mais elle poursuit ses activités pour aider de jeunes artistes à se montrer, à faire de la médiation et à permettre à l'art contemporain d'être le plus visible et compréhensible au public.

Il y a là une injustice de couper la subvention de cette petite entité et, comme le souhaite le Mouvement citoyens genevois, d'ajouter 50 000 francs pour le CAC. Permettez-moi juste de revenir sur ce point-là, au nom du Parti socialiste: le CAC, c'est 1,1 million de francs. C'est une structure qui occupe des locaux de la Ville. De notre point de vue il n'est pas forcément bon de donner 50 000 francs en plus à une entité qui a déjà 1,1 million de francs et de supprimer une petite entité qui vit avec 20 600 francs. Quand je dis: «vit avec 20 600 francs», c'est purement les activités. On a eu l'occasion de rencontrer la responsable de Piano Nobile qui disait être contente si à la fin de l'année elle percevait 1000 francs. C'est-à-dire que durant toute une année, cette femme fait vivre un lieu d'une manière bénévole, dévouée, et permet à d'autres de montrer leurs travaux sans en tirer aucun centime. Là également la droite doit réfléchir sur sa logique culturelle mais aussi économique, car finalement on s'en prend à ce que l'on appelle les petits entrepreneurs de la culture, des gens qui ne sont pas payés, qui n'en tirent aucun salaire, qui passent des heures et qui permettent aussi de vitaliser des quartiers: rue Lissignol, route des Acacias, vous en conviendrez, ce ne sont pas nécessairement les lieux les plus attrayants de la Ville. C'est souvent dans des lieux comme des friches, des immeubles soumis parfois à la spéculation ou encore des squats – si on était vingt ans en arrière – que des artistes pourraient émerger et s'investir. C'est dans des espaces comme ça que des gens qui n'en tirent pas un centime viennent et développent de l'art contemporain. Vous, vous dites: «Non, ça, nous souhaitons le supprimer.»

Le président. Il vous faut conclure, Monsieur Thévoz.

M. Sylvain Thévoz. Laissez-moi terminer, Monsieur le président.

Le président. Vous avez déjà abusé tout à l'heure.

M. Sylvain Thévoz. Je terminerai là-dessus, vous dites: «Mieux vaut laisser des quartiers pourris. Mieux vaut faire en sorte que des petits entrepreneurs de la culture meurent.» Le Parti socialiste propose de remettre ces 20 600 francs et vous recommande de rétablir cette injustice.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. L'essentiel a été dit, mais j'aimerais dissiper un malentendu. Effectivement, les 20 600 francs ne servaient pas à payer un loyer. Par conséquent, le fait que Piano Nobile devienne en quelque sorte un Piano mobile, c'est-à-dire qu'il fasse des activités nomades – l'entité n'a malheureusement plus de local –, n'est pas une raison pour supprimer sa subvention. Si vous étiez cohérents et vous transmettiez cette subvention au fonds général de manifestation du FMAC, vous témoigneriez au moins de votre volonté de ne pas diminuer les subventions et de peut-être les mettre dans un pot commun pour permettre plus de flexibilité. Mais non, dans les faits vous supprimez là aussi une subvention. Vous diminuez des moyens. Vingt mille francs paraissent peu à l'échelle du budget de la culture, mais pour l'acteur culturel concerné, c'est de l'argent qui est vital. Je vous saurais gré de rétablir cette subvention. Je vous en remercie d'avance.

Le président. Nous procédons au vote de cet amendement proposé par les groupes socialiste et des Verts pour le rétablissement de la subvention de l'association Piano Nobile de 20 600 francs.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 32 oui.

5. Propositions des conseillers municipaux.

Le président. Nous avons reçu les motions et le projet de délibération suivants:

 M-1287, de M. Vincent Subilia: «TISA: le pont du Mont-Blanc n'est pas le porte-étendard de la vision politique du Conseil administratif»;

- M-1288, de MM. Pierre Gauthier et Stéphane Guex: «Des correspondants de nuit aux Pâquis, c'est urgent!»;
- M-1289, de M^{mes} et MM. Grégoire Carasso, Albane Schlechten, Ulrich Jotterand, Jannick Frigenti Empana, François Mireval, Amanda Gavilanes, Sylvain Thévoz, Pascal Holenweg, Martine Sumi, Christiane Leuenberger-Ducret, Ahmed Jama, Olivier Gurtner, Régis de Battista, Olga Baranova et Maria Vittoria Romano: «En 2019, célébrons le centenaire des organisations internationales à Genève!»;
- PRD-142, de M^{me} Natacha Buffet-Desfayes: «Modification du règlement d'application du Fonds municipal pour le soutien financier à la création de places d'apprentissage en ville de Genève».

6. Interpellations.

Le président. Je vous annonce également le dépôt de l'interpellation écrite IE-36, de *MM. Sylvain Thévoz* et *Grégoire Carasso*: «Comment la Ville organiset-elle la confiscation des biens aux sans-abris?»

7. Questions écrites.

Le président. Deux questions écrites ont été déposées:

- QE-471, de M. Eric Bertinat: «Démarches en vue de récupérer le bâtiment de la Haute école d'art et de design au boulevard Helvétique pour étendre le Musée d'art et d'histoire»;
- QE-472, de M. Grégoire Carasso et M^{me} Olga Baranova: «Police de proximité: en voiture. Simone!»

Le président. Il est passé 19 h. Je vous donne rendez-vous à 20 h 30 et vous souhaite un bon appétit.

Séance levée à 19 h.

SOMMAIRE

1. Exhortation	6854
2. Communications du Conseil administratif	6854
3. Communications du bureau du Conseil municipal	6854
4. Rapport de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget 2017 (PR-1194 A1). Suite du deuxième débat	6855
5. Propositions des conseillers municipaux	6892
6. Interpellations	6893
7. Questions écrites	6893

Le mémorialiste: *Ramzi Touma*